



INSCRIPTION GYM 2022/2023



Les inscriptions seront

- soit à déposer lors des entraînements du 1er au 30 juin 2022
- soit lors de la permanence du vendredi 24 juin de 18h à 20h

GYM LOISIR (1 entraînement par semaine)

Année de naissance	Catégorie	Sèvremoine	Autre Agglomérations
2011 et avant	Team Gym (1h30/sem)	120.00 €	130.00 €
2016 et avant	Gym Loisir (1h30/sem)	120.00 €	130.00 €
2017-2018-2019	Ecole de gym (60 min)	82.00 €	92.00 €
Seconde discipline 2011 et avant	Team Gym (si inscription en gym loisir ou gym compétition)	55.00€	55.00 €

GYM COMPÉTITION (2 entraînements par semaine)

Année de naissance	Catégorie	Sèvremoine	Autre Agglomérations
2016 et avant	Gym Compétition (3h30/sem)	174.00 €	184.00 €

❖ Les tarifs sont dégressifs selon le nombre d'enfants d'une même famille inscrits : pour le 2^{ème} enfant, vous déduirez 5 € et pour le 3^{ème} enfant ; 7 €.



❖ Les chèques seront remis à l'encaissement le 15/09/2022(ou en cas de règlement en 3) : 15/09/2022- 15/11/2022, 15/02/2023)

Documents obligatoires pour inscription

- π Bulletin d'inscription
- π Charte du gymnaste remplie et signée
- π Certificat médical pour les majeurs uniquement (si certificat valide, remplir le questionnaire de santé)
- π Questionnaire de santé pour les mineurs
- π 1 règlement par famille (indiquez le(s) nom(s) de(s) enfant(s) et la catégorie derrière le chèque SI plusieurs chèques merci d'indiquer les dates de prélèvements **Obligatoirement**)
- π Indiquez également le créneau d'entraînement souhaité (sous réserve de la faisabilité)
- π 1 chèque de caution de **70€** pour les gyms compétitions ainsi qu'1 chèque de location justaucorps de **15€** (indiquez le nom de l'enfant derrière le chèque)
- π Bons de réductions Intermarché (Valable tous magasins Intermarché), Super U Gétigné et Super U Saint Macaire, chèque sport ANCV, e-pass culture sport

Pour les compétitions, nous vous demandons de prendre vous-même en charge le transport de vos enfants et pour les entraînements de prendre en charge le transport des aides monitrices n'habitant pas Torfou.

Nous insistons sur le fait que tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte. Merci de bien vérifier que tous les documents demandés soient bien remplis et signés si besoin.

Remboursement

Dans le cas d'une demande de remboursement de cotisation en cours d'année, celle-ci devra être formulée par un courrier à l'attention du bureau qui étudiera la demande et sera seul juge. Les motifs retenus pour un remboursement sont : déménagement, maladie/blessure entraînant l'arrêt total de pratique de l'activité sur présentation OBLIGATOIRE d'un certificat médical (souhaité de non complaisance). «Elle ne veut plus » entraîne aucun remboursement.

Le remboursement s'effectue sur la somme restant à devoir hors licence et quote part.

En ce qui concerne les fermetures de la salle spécifique de gymnastique du Complexe Sportif comme grève, congés, jours fériés, manifestations organisées ou décisions municipales ou gouvernementales pour événements sont indépendantes de la volonté du club.

Cela ne peut en aucun cas entraîner un remboursement de cotisation.

Pour tout renseignement : eveilgymtorfou@gmail.com

Le bureau de l'Eveil Gym de Torfou